|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | BUDG-D-D1 |
| Numéro de poste Sysper: | 421949 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Alessandro Nucara  Deuxième trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
|  | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États Membres de l’UE  Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Cet avis de vacance est également ouvert aux:  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants:  organisations intergouvernementales suivantes: | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG BUDG est responsable de la gestion du budget de l'Union européenne et joue un rôle central dans la réalisation des priorités politiques de la Commission. En tant que chef de file dans le domaine de la gestion financière, la DG BUDG joue un rôle stratégique croissant au cœur de la Commission. Travailler à la DG BUDG, ce n'est pas seulement s'occuper de chiffres, c'est aussi avoir une vue globale sur ce qui se passe dans l'ensemble de la Commission, sur les principales politiques de l'UE, ainsi que sur la manière dont le budget contribue à la réalisation des objectifs de la Commission. Au sein de la DG BUDG, la direction D, également connue sous le nom de service financier central - est composée principalement de juristes, d'auditeurs, d'économistes, de formateurs et de communiquants qui jouent tous un rôle clé dans la gouvernance. Au sein de la direction D, l'unité D1 est une équipe d'environ 20 collègues responsables d'un certain nombre de dossiers très importants et très sensibles liés à la protection du budget de l'UE contre les fraudes, les conflits d'intérêts et autres défaillances de l'État de Droit. Notre travail consiste à coordonner les questions horizontales et transversales pour la Direction, en étroite collaboration avec les unités 01 et 03. Plus généralement, la D1 représente la DG BUDG au sein des "équipes pays" de la Commission et gère également le Système de Détection Précoce et d'Exclusion (EDES – Early Detection and Exclusion System).

**Présentation du poste (nous proposons)**

Il s'agit d'un poste intéressant à pourvoir au sein de l'unité BUDG D1. En effet, c’est un moment clé pour rejoindre cette équipe, qui en est encore à ses débuts dans certains domaines. Le/la candidat/e retenu/e aura la possibilité de contribuer aux travaux de l'unité dans des dossiers de premier plan portant sur des questions horizontales et transversales essentielles pour la protection des intérêts financiers de l'Union européenne. Idéalement, vous travaillerez à la gestion et au développement d'un outil unique d'exploration des données et d'évaluation des risques que la Commission fournit pour améliorer son contrôle et son audit ainsi que ceux des États membres. En outre, vous pourrez contribuer à façonner le travail de mise en œuvre du règlement sur la conditionalité lié à l’Etat de Droit, contribuer à l'évaluation de la phase de mise en œuvre de la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR), travailler à l'élaboration des cas d'exclusion EDES et renforcer le rôle de coordination et d'orientation au sein de BUDG et vis-à-vis d'autres services compétents de la Commission. Nous proposons un travail passionnant dans une atmosphère amicale et collégiale, qui offrira au candidat retenu la possibilité d'apprendre et de progresser dans sa carrière. Le/la candidat/e retenu/e aura l'occasion d'interagir et de coopérer avec d'autres DG. Il/elle travaillera également en étroite collaboration avec les unités de coordination au niveau de la DG, l'assistant du directeur général, le directeur et l'encadrement supérieur de la DG. Compte tenu de la nature des tâches de l'unité, des contacts approfondis avec d'autres services de la Commission (y compris l'OLAF, le service juridique et les principales DG dépensières, ainsi que la DIGIT), les institutions, agences et organes de l'UE, ainsi qu'avec des fonctionnaires des administrations nationales, seront nécessaires. En fonction de son ancienneté et de ses antécédents, le/la candidat/e retenu/e pourra se voir confier l'entière responsabilité de certains dossiers (par exemple, chef de projet pour la gestion et le développement de l'outil unique d'exploration des données et d'évaluation des risques). Il n'y a pas de moment plus intéressant pour nous rejoindre alors que nous développons l'unité.

Notre travail est interactif et passionnant, ce qui constituera une expérience enrichissante pour le/la candidat/e retenu/e. Vous serez soutenu par un chef d'unité au style de management moderne, qui encourage le professionnalisme et la confiance mutuelle.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un candidat très motivé et proactif, ayant l'esprit d'équipe et pouvant démontrer un intérêt marqué pour la mission de l'unité, ainsi qu'une bonne compréhension/vue d'ensemble des questions juridiques, financières et opérationnelles au sein de la Commission dans un contexte politique plus large. Il/elle possède une expérience de la gestion de projets et/ou des outils informatiques.

Le/la candidat/e idéal/e doit posséder :

* de très bonnes capacités de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, de préférence en anglais (d'autres langues de l'UE constituent un atout) ;
* une bonne connaissance (ou la volonté d'acquérir rapidement un bon niveau de connaissance) des règles financières applicables au budget général ;
* de préférence, expérience des questions liées à la protection des intérêts financiers de l'Union (par exemple, conflits d'intérêts, lutte contre la fraude, État de Droit, EDES);
* de préférence, une expérience dans l'utilisation et/ou la mise en place ou le développement d'outils informatiques d'exploration de données et d'évaluation des risques ;
* une expérience de la gestion de projets serait considérée comme un atout ;
* une formation juridique (une expérience concrète de la rédaction de documents juridiques et des relations avec les autorités des États membres est un atout) ;
* de très bonnes capacités d'analyse et de résolution de problèmes, ainsi qu'une aptitude à traduire des idées complexes dans un langage clair et concis ;
* un sens aigu de l'initiative et la capacité de travailler avec peu de directives ;
* la capacité à communiquer de manière convaincante et à défendre sa position lors de réunions ;
* la volonté d'apprendre et de se développer en même temps que de nouvelles tâches.

Nous offrons :

* Un ensemble complet d'outils pour stimuler votre carrière, y compris une vaste offre d'apprentissage et de développement pour les compétences spécifiques à l'emploi et les compétences générales ;
* Un mentorat et un accompagnement sur le terrain dès votre arrivée à la DG BUDG ;
* Une atmosphère amicale et collégiale où le travail d'équipe et la flexibilité sont la clé du succès de notre unité et de la DG et où les collègues sont très motivés et engagés.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, l’expert national doit obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivantes **à la date de début du détachement**:

Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur: être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), d’une université ou d’un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**Conditions du détachement**

L’expert national restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement et restera également couvert par sa sécurité sociale (nationale).

Il / elle exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et sera soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités de séjour ne seront octroyées à l’expert national qui remplisse les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne postée dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). L’expert national aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l’UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,…). Le cas échéant, ces documents seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)